



CONCOURS DE PROCÈS-SIMULÉ EN DROIT INTERNATIONAL CHARLES-ROUSSEAU 2019

Une activité du Réseau francophone de droit international (RFDI)

ANNEXE 1 du Règlement du Concours

CALENDRIER

21 décembre 2018 :	Date limite d'inscription via le formulaire sur le site du RFDI et de versement des droits d'inscription.
15 janvier 2019 :	Date limite pour la transmission des questions d'éclaircissement.
30 janvier 2019 :	Date limite pour la transmission des réponses aux questions d'éclaircissement.
20 février 2019 :	Date limite de remise des mémoires préliminaires (en cas d'application du paragraphe 5 de l'article 3 du Règlement).
18 mars 2019 :	Date limite de transmission par la voie électronique des mémoires ¹ . Date limite pour le retrait d'une équipe.
8 avril 2019 :	Date limite pour la transmission de la photo de l'équipe ; Date limite pour l'envoi des documents prévus au paragraphe 2 de l'article 3 du Règlement ; Date limite pour la modification d'une équipe.
17 avril 2019 :	Date limite pour l'obtention et la communication des visas (en cas d'application du paragraphe 5 de l'article 3 du Règlement).
26 avril 2019 :	Date d'envoi des mémoires aux équipes ayant communiqué les documents prévus au paragraphe 2 de l'article 3 du Règlement.
6 mai 2019 :	Date d'arrivée des équipes (matin). Accueil des participants et soirée de réception.
11 mai 2019 :	Banquet final : proclamation des résultats.
12 mai 2019 :	Départ des équipes.

¹ Les mémoires doivent être transmis par courriel aux adresses suivantes : kristine.plouffe-malette@usherbrooke.ca; valerendior@hotmail.com. L'heure limite de transmission est fixée à 23 h 59 (heure locale de l'université participante).